



Déclaration liminaire : FS VERSAILLES 10 avril 2026



Monsieur le premier président, Monsieur le procureur général,

Nous voici réunis pour l'étude des documents fournis par le SAR, qui font la synthèse de l'activité des différents tribunaux judiciaires du ressort de la cour d'appel de Versailles et la présentation du bilan de la Formation spécialisée des Hauts de Seine.

L'UNSa SJ/USM remercie le personnel du SAR pour sa disponibilité, pour l'envoi dans les temps des documents, ce qui est toujours une prouesse, compte-tenu de la masse des documents à traiter et de la charge de travail habituelle.

L'UNSa SJ/USM tient aussi à souligner la qualité du rapport soumis à l'attention de notre formation spécialisée par Mmes Makéla et Piana. Leur rapport est particulièrement évocateur et instructif. Il met en lumière les nombreuses difficultés rencontrées par les différents acteurs de la justice, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels, magistrats, et les liens entre les causes et les effets de la dégradation des conditions de travail qui en découlent pour les acteurs et l'institution. Nous y reviendrons dans le déroulé de notre réunion.

Les psychologues cliniciennes sont de véritables personnes ressources, de confiance, connues et reconnues et désormais bien ancrées au sein de notre ministère. Tous reconnaissent leur implication, l'importance de leurs missions et la nécessité de leurs actions qui sont un bienfait réel et immédiat pour les personnels.

Nonobstant la qualité, l'implication de « nos » psychologues cliniciennes, qui éclairent la situation des acteurs de la cour d'appel et des juridictions du ressort, il est grand temps de s'attaquer aux causes des « mal-être ».

Certes, notre déclaration du 25 novembre 2025 lors du CSA de la Cour, qui visait des dérives de management au sein de l'arrondissement de Nanterre a pu surprendre par le ton inhabituel, mais nous attendions une autre réaction de la direction comme de la présidence. Même si le dialogue social est rompu par la direction comme la présidence depuis la fin d'année 2024, et au vu des saisines des personnels qui se poursuivent et l'absence d'évolution des situations, l'UNSa SJ/USM ne renonce pas à les interpeller. Nous attendons que le dialogue social, franc et réel, que nous avons connu par le passé soit enfin réactivé.

Lorsqu'une juridiction, quelle qu'elle soit, a des problèmes de sous-effectif chronique et d'insuffisance d'effectifs tout court, prendre soin des effectifs qui restent devrait être un objectif prioritaire, qui ne passe pas forcément par une vision purement statistique, issue d'outilgreffe pour le greffe ou d'un quelconque référentiel pour la magistrature. Ces outils sont des outils et non des modèles d'organisation limpides. Ils s'émeussent quand ils sont trop vieux ou mal calibrés ou tout simplement mal utilisés. Et le temps de l'administration n'est souvent pas le temps des personnels.

La santé des agents doit être la priorité des triarchies qui se doivent de les gérer, non tels qu'elles les voudraient, mais tels qu'ils sont en réalité (en référence au maréchal Foch). L'UNSa SJ/USM leur rappelle qu'il est de leur responsabilité de s'adapter aux plus faibles, d'adapter la charge de travail

en fonction des capacités des personnels, de leur état de santé, de leur âge, de leur handicap. C'est un jeu d'équilibre pour ne pas fragiliser davantage les personnels en souffrance et ne pas déconstruire les collectifs de travail. Appliquer un référentiel normal pousse les personnels vers la sortie. Il convient de réfléchir à des répartitions des missions en équité et non de manière égalitaire, rigide et donc inadaptée.

Le PAPRI Pact est lui aussi un outil, une boussole qui indique le chemin à suivre, mais il faut faire le voyage, malgré les vents contraires, pour ne pas dire le gros temps.

Messieurs les chefs de Cour, Mesdames, Messieurs, chers collègues, la situation dans un contexte global tendu, avec des effectifs qui sont insuffisants devant l'augmentation exponentielle des affaires, leur complexification, devant y faire face avec des logiciels toujours très perfectibles, des moyens souvent insuffisants et la situation économique ne nous sont pas favorables. Ce n'est pas d'aujourd'hui mais aujourd'hui cela pèse durement sur notre institution et sur ceux qui tentent encore et toujours de la faire fonctionner.

Lorsque l'UNSa SJ/USM parle de la souffrance des personnels, ce n'est pas une rhétorique ni un hochet d'enfant gâté. Feu La médecine de prévention, devenue médecine du travail, doit, elle aussi, jouer son rôle pleinement, et sans entrave, sans injonction des hiérarchies qui aimeraient bien que les préconisations de la médecine du travail ne soient rien d'autre que des options, dont ils auraient le droit de s'affranchir.

Nous rappelons que la médecine du travail doit être prise au sérieux, il en va de la crédibilité aussi des cellules RPS.

Nos juridictions, quels que soient les efforts consentis par nos collègues, magistrats comme fonctionnaires et contractuels de toutes catégories, fonctionnent en mode dégradé, et ce mode dégradé impacte l'ensemble de la justice, chaîne pénale, chaîne civile, social... Plus personne n'y trouve son compte, pas plus l'institution judiciaire que les justiciables. A l'aune de constat, après le burn-out professionnel et le burn-out parental, émerge aujourd'hui la notion de burn-out judiciaire qui touche tant ceux qui servent la justice que ceux qui la sollicitent. Elle se traduit pour l'ensemble des professionnels de justice de manière générale par une pression constante, une responsabilité émotionnelle considérable, une fatigue décisionnelle, un sentiment d'impuissance institutionnelle, une tension permanente entre rigueur, contraintes procédurales et charge émotionnelle des récits qu'ils reçoivent.

L'UNSa SJ/USM continuera de porter la parole de nos collègues qui souffrent, de tous nos collègues. Elle ne cédera jamais face à des menaces, d'où qu'elles viennent et quelles que soient les personnes qui s'en font les vecteurs. Nous avons été élus, nous sommes des représentants des personnels et nous continuerons notre mission de porter leur quotidien et leur réalité.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les membres UNSa SJ/USM de la FS de Versailles